

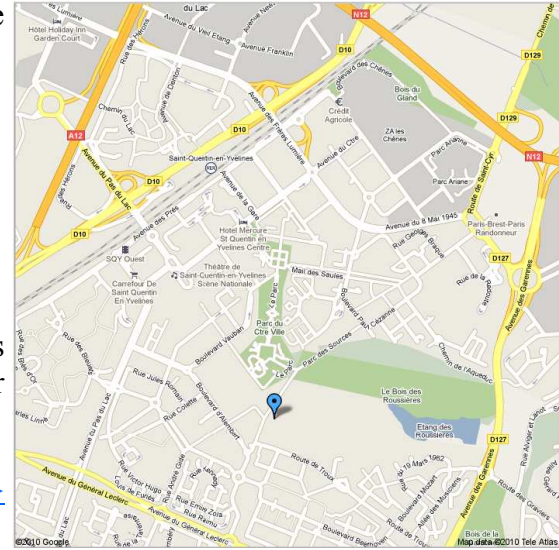
Présentation du séminaire REEDS

Le séminaire de recherche REEDS du mardi 1^{er} mars 2011 aura lieu, de 14h00 à 16h00, à :

**A l'UFR des Sciences Sociales
Bâtiment Vauban
47 boulevard Vauban
Salle 219
78280 Guyancourt**

Il est ouvert à tous les chercheurs en sciences économiques, et plus généralement en sciences humaines et sociales, qui souhaitent présenter leurs travaux portant sur des thématiques environnementales.

Pour plus d'information sur les transports : www.uvsq.fr > [Site institutionnel](#) > [L'université](#) > [Plans d'accès](#) > [Campus de Saint Quentin en Yvelines](#)



Mardi 1^{er} mars 2011

14H00-16H00

MARTIN O'CONNOR

Professeur, REEDS, Université de Versailles-Saint Quentin en Yvelines, martin.o-connor@reeds.uvsq.fr

JEAN-MARC DOUGUET

Maître de Conférences-HDR, REEDS, UVSQ, jean-marc.douguet@reeds.uvsq.fr

PHILIPPE ROMAN

Doctorant, REEDS, UVSQ, philippe.roman@reeds.uvsq.fr

AURÉLIE CHAMARET

Consultante Agenda 21, Adret et Territoires, achamaret@gmail.com

Étude sur le partage des coûts et des bénéfices associés aux ouvrages hydrauliques dans le bassin du Niger

Résumé : L'Autorité du Bassin du Niger (ABN) a développé depuis 2002 un processus de Vision Partagée qui s'est achevé par l'adoption d'un Plan d'Actions pour Développement Durable (PADD) du bassin du Niger en 2007, puis d'un Programme d'Investissements (PI) en 2008 et enfin d'une Charte de l'Eau. L'ABN veut promouvoir la notion d'un « partage des coûts et des bénéfices liés à la réalisation et la gestion des infrastructures d'intérêt commun et/ou à caractère transfrontalier », et il s'agit désormais de définir un cadre et une méthodologie permettant de lui donner corps. Nous proposons de structurer explicitement la question du partage des coûts et bénéfices associés aux ouvrages hydrauliques dans le bassin du Niger comme un problème de choix social, c'est-à-dire un problème de définition des coûts et des bénéfices à prendre en compte, ensuite de distribution entre parties prenantes (les pays mais aussi les composantes de la société au sein de chaque pays) et enfin de justifications pour les principes et pratiques de partage à mettre en œuvre. L'objectif sera d'instaurer un processus d'apprentissage collectif et de délibération permettant d'aboutir à une définition consensuelle des critères pertinents pour l'adoption de « régimes » de partage acceptables.

Organisateurs :

Bénédicte Rulleau
MCF en sciences économiques
benedicte.rulleau@reeds.uvsq.fr

Charlotte Da Cunha
Chercheur en sciences économiques
charlotte.da-cunha@reeds.uvsq.fr

Secrétariat REEDS :

Tél : +33 (0) 1 39 25 56 25 ou 53 61
Fax : +33 (0) 1 39 25 50 31
Contact email : secretariat.reeds@uvsq.fr